

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

COMMUNE DE DOMPIERRE SUR YON

Arrêté 2026-168 – aménagement de la place des Baradelles 22/06/2026 au 22/07/2026

LE MAIRE DE DOMPIERRE SUR YON,

VU la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales ;

VU le code de la route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.18 et R 411.25 à R 411.28 ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6 ;

VU l'arrêté interministériel modifié du 24 novembre 1967, portant instruction générale sur la signalisation routière ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;

VU la demande formulée par EIFFAGE ROUTE SUD OUEST demeurant à TSA 70011 Chez SOGELIINK - 69134 DARDILLY cedex ;

Considérant qu'en raison de l'aménagement place des Baradelles du 22/06/2026 au 22/07/2026, il y a lieu de restreindre la circulation ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

Du 22/06/2026 au 22/07/2026, la circulation et le stationnement seront interdits Place des Baradelles.

ARTICLE 2

La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvées par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992.

La fourniture, la pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins de la Société EIFFAGE ROUTE SUD OUEST.

Il revient à l'entreprise de travaux de réaliser une vérification du compactage par essai réalisé avec un pénétromètre dynamique de type Panda®

L'entreprise devra prévenir les riverains 2 jours avant la date d'intervention.

ARTICLE 3

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité du chantier ainsi que dans la commune de DOMPIERRE SUR YON.

ARTICLE 5 :

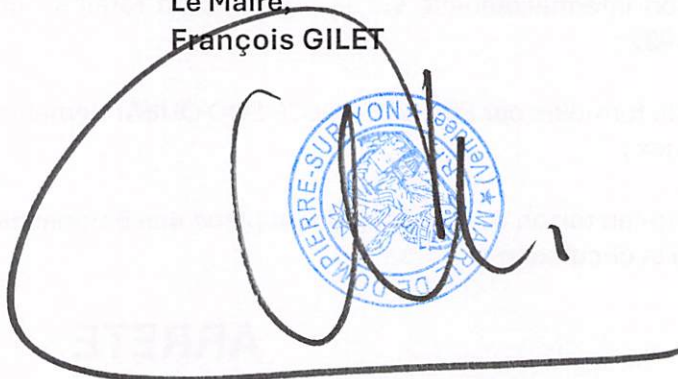
Le Maire de la commune de DOMPIERRE SUR YON,

Le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la VENDEE, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

EIFFAGE ROUTE SUD OUEST

A DOMPIERRE SUR YON, le **15 juin 2026**

Le Maire,
François GILET

A large, bold, handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'DOMPIERRE-SUR-YON' and a central emblem. The signature is a complex, looping cursive script.

Publié ou notifié

Le

Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

803548075



N° 14024*01

Le demandeur

Particulier ☐

Service public ☐

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐

Entreprise ☒

Nom : **GREAU** Prénom : **Quentin**

Dénomination : **EIFPAGE ROUTE SUD OUEST** Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **TSA 70011**

Code postal **69134** Localité : **DARDILLY CEDEX** Pays : **France**

Téléphone **0770249042** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : **eiffage-route-ouest-d@demat.sogelink.fr**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération ☐ En agglomération ☒

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **Place des baradelles**

Code postal **85170** Localité : **DOMPIERRE SUR YON**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence :

Description des travaux : **Aménagement place des Baradelles**

N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁹⁾ :

Date prévue de début des travaux : **22 06 2026** Durée des travaux (en jours calendaires) : **30**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **30** Date de début de réglementation **22 06 2026**

Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☒ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐

Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☒

Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐

Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☐

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue

Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s)

⁽⁹⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler
Véhicules légers ☒
poids lourds ☒

Stationner
véhicules légers ☐
poids lourds ☐

Dépasser
véhicules légers ☐
poids lourds ☐

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Rue des Poirieres

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒ Une entreprise spécialité ☐
Nom : Prénom :
Dénomination : Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

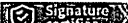
Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} ☐ Schéma de signalisation ☐
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : DARDILLY CEDEX

Le : 1 2 0 6 2 0 2 6

Nom : MINETTE Prénom : Aurélien Qualité :

 Sogelink



Système géodésique : WGS 84
EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>-1.3855939,46.74251198 -1.38556321,46.74243837 -1.38555392,46.74241607
-1.38548882,46.74242881 -1.38553388,46.7425369 -1.38555666,46.74255274 -1.38578196,46.74259931 -1.38581437,46.74260601
-1.38583392,46.74256159 -1.3855939,46.74251198</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:
polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1

```
(46.742512 -1.385594);(46.742438 -1.385563);(46.742416 -1.385554);(46.742429 -1.385489);(46.742537 -1.385534);(46.742553 -1.385557);
(46.742599 -1.385782);(46.742606 -1.385814);(46.742562 -1.385834);(46.742512 -1.385594);
```